

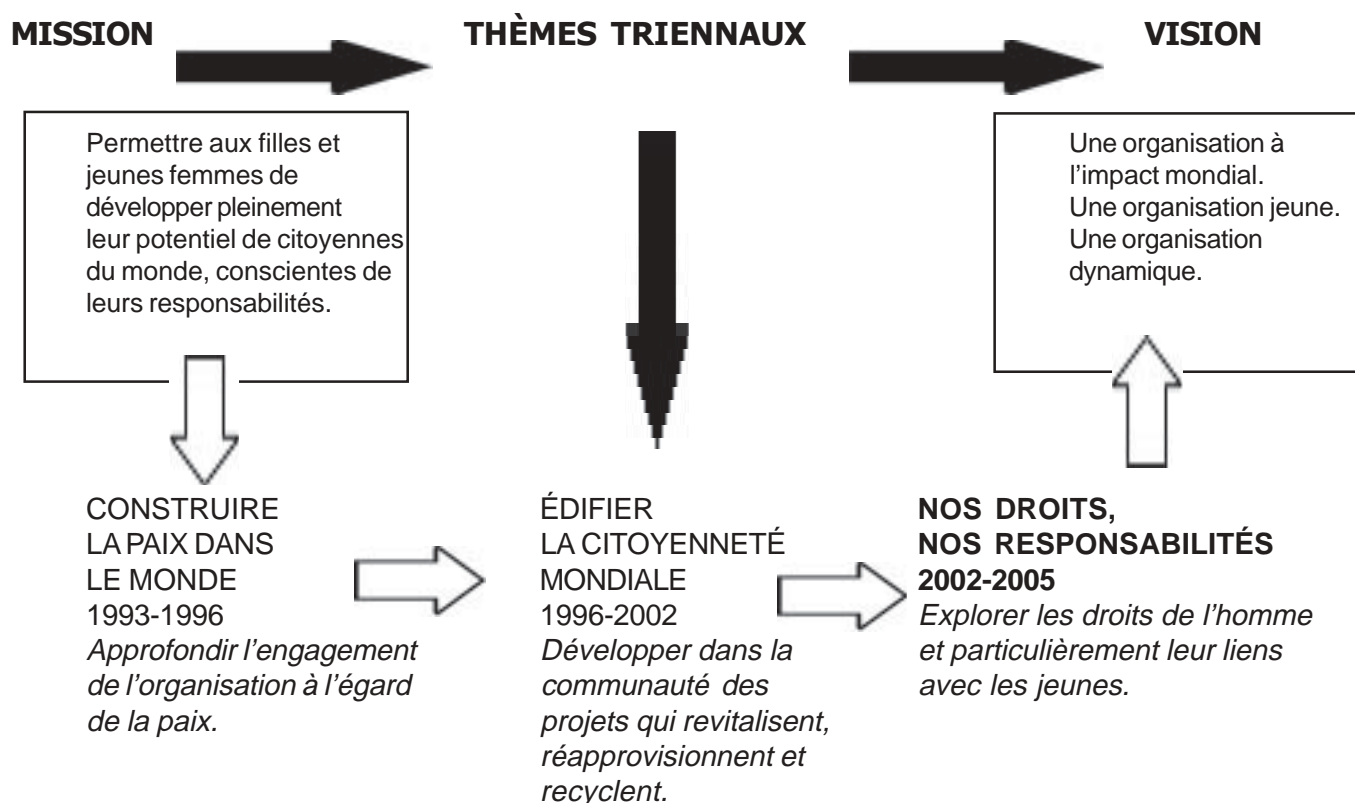
### “Nos droits, nos responsabilités”

#### Appel à l'action de l'AMGE

Thème triennal 2002 - 2005

#### I: Introduction : Pourquoi un thème triennal ?

L'objet des thèmes triennaux de l'AMGE est d'aider les membres individuels et les Organisations membres à développer le travail qu'elles entreprennent en permanence dans le cadre de l'accomplissement de la Mission de l'AMGE et en direction d'une perspective d'avenir partagée.



Contemporain, chaque thème triennal exploite ceux qui l'ont précédé sans être normatif ou rigide. Le dernier en date, « Nos droits, nos responsabilités », explore les questions de la citoyenneté, surtout en relation avec les jeunes qui font partie de la communauté planétaire, sous six rubriques générales :

1. le droit d'être moi
2. le droit d'être entendu
3. le droit d'être heureux
4. le droit de travailler ensemble
5. le droit d'apprendre
6. le droit de vivre en paix

Ces six domaines spécifiques sont importants pour le travail de l'AMGE. Ils traitent chacun de principes essentiels liés à la confiance en soi, à l'appréciation des autres et à la coopération entre les individus et les groupes. Ils se soucient de la recherche d'une harmonie interne aussi bien qu'externe et soulèvent des questions majeures sur les causes et les conséquences des conflits internes et externes.

Le nouveau thème triennal explore les questions touchant aux droits sous l'angle de notre compréhension de ce que sont ces droits mais il établit également le lien entre les droits et les responsabilités. Ce lien est important parce qu'il nous permet de rehausser notre aptitude à répondre à notre sens du devoir en acquérant et en protégeant des droits pour nous et pour les autres.

L'essence du devoir est un élément fondamental des principes sur lesquels l'AMGE est fondée et englobe le sens du devoir envers Dieu, devoir envers la patrie, service des autres et respect de la loi des guides et éclareuses. Le mot « devoir » peut être interprété comme « responsabilité » envers soi-même et envers les autres. Cette responsabilité s'accompagne d'un ensemble de valeurs comme l'honnêteté, la loyauté, le respect, la solidarité, l'objectivité et l'ouverture. De telles valeurs sont importantes en tant que bases du développement de l'identité personnelle et de l'acquisition d'attitudes positives. Nous vivons dans un monde qui accentue les « droits » des individus mais néglige souvent les responsabilités personnelles et collectives, corollaires de ces droits, débouchant ainsi sur l'égoïsme et la cupidité.

Malgré le travail réalisé par quelques associations sur des aspects liés à ce thème, il nous reste énormément à accomplir ensemble dans les domaines de l'éducation, du partage de l'information et des encouragements à fournir.

L'AMGE doit mettre les Organisations membres au défi de faire de leurs membres des citoyennes, conscientes de leurs responsabilités, qui apporteront une contribution positive à la communauté locale et élargie et les aider dans cette tâche. Pour cette raison, nous avons mis au point un dossier d'activité sur chaque droit concerné. Les dossiers contiennent des informations destinées à susciter la réflexion et la discussion et proposent des activités à plusieurs tranches d'âge afin d'inciter les membres à se lancer. Les possibilités d'exploitation et de développement des idées sont innombrables.

Les dossiers d'activité peuvent être utilisés pour aborder des questions réelles qui affectent les gens. Certaines activités s'adressent aux personnes travaillant de manière individuelle, d'autres sont plus appropriées aux groupes. Certaines font participer la communauté locale, d'autres exigent un travail en réseau plus étendu. Certaines activités conviennent davantage aux membres plus jeunes, d'autres aux membres plus âgés mais la plupart peuvent être adaptées aux besoins et aux capacités de n'importe quelle tranche d'âge.

L'AMGE est une organisation unique, uniquement placée pour soutenir les jeunes, particulièrement les filles et les jeunes femmes, confrontés aux défis du monde actuel. Nous sommes capables d'unir les filles et les jeunes femmes, de renforcer leur confiance en leurs propres moyens pour qu'elles puissent s'attendre à vivre dans une société plus juste et plus équitable. Nous devons appeler nos membres à l'action, fortes grâce à notre union, et assumant les responsabilités qui accompagnent les droits que nous partageons toutes.

Ce dossier d'introduction contient des informations générales sur la question des droits, offre des lignes directrices aux responsables, des notes sur les partenariats, des idées de promotion ainsi que des suggestions pour enregistrer les résultats.

Les dossiers proposent une série d'activités qui aideront les Organisations nationales à :

- approfondir leur connaissance et leur compréhension des droits et des responsabilités
- agir pour sauvegarder ou garantir leurs droits ou ceux d'autrui
- faire partager aux autres les bienfaits des enseignements retenus
- encourager d'autres à croire qu'ils peuvent faire une différence.

Comme toujours, vous, les Organisations nationales, êtes la clé du succès. Pour que ce thème exerce un impact puissant, nous avons besoin d'engagement, de participation et d'implication.



**Souvenez-vous qu'en appuyant le thème « Nos droits, nos responsabilités », vous avez la possibilité :**

- de renforcer votre sens d'appartenance et d'unité
- de renforcer et de rehausser le profil et la valeur de ce que vous entreprenez déjà en faveur de la communauté et du monde élargi
- d'encourager la créativité, l'innovation et l'expression individuelle
- d'influencer l'opinion publique
- d'inspirer d'autres

## II : Le thème triennal : Pourquoi Droits et Responsabilités ?

L'idée de *droits naturels* – droits détenus par les individus du fait de leur humanité – est très ancienne. Malgré la divergence des cultures du monde entier, l'idée de droits naturels s'est développée sous une forme ou sous une autre dans toutes les sociétés humaines. Toutefois, la reconnaissance de droits naturels ou moraux ne signifie pas que ces droits sont automatiques ou garantis à tous ; ceci s'applique en particulier aux filles et aux jeunes femmes. Tout au long de l'histoire, les individus ont dû lutter pour revendiquer leurs droits. L'action en faveur de la justice et en vue de mettre un terme à l'oppression les a unis au sein de mouvements puissants, notamment les mouvements de libération de l'esclavage, en faveur du droit de vote et de la liberté du culte.

Au cours du siècle dernier, les gouvernements ont élaboré et appuyé des codes internationaux et régionaux des droits de l'homme qui visent à garantir à tous certains droits fondamentaux. *La Déclaration universelle des droits de l'homme* a été adoptée et proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1948. *La Convention relative aux droits de l'enfant*, adoptée en 1989, a été signée par 191 gouvernements. Vous trouverez le résumé de ces deux documents à l'annexe I. Cependant, malgré le pouvoir de ces codes quand ils sont appliqués dans la loi, il existe encore des violations majeures des droits de l'homme dans de nombreuses parties du monde.

### DROITS FONDAMENTAUX : INJUSTICES FONDAMENTALES

**C'est un fait attristant mais ...**

- une personne sur quatre dans le monde vit dans la pauvreté absolue, n'ayant pas les moyens de se procurer un abri élémentaire ou de subvenir à ses besoins alimentaires de base
- chaque jour, la pauvreté est responsable du décès de 35 000 enfants
- 130 millions d'enfants ne vont pas à l'école primaire parce que leurs parents n'ont pas les moyens de les y envoyer et leur gouvernement n'est pas en mesure de proposer la scolarité gratuite ; plus de 70% des enfants concernés sont des filles
- chaque jour 25 000 personnes meurent de maladies portées par l'eau sale
- dans le monde entier, les femmes sont payées de 30 à 40% de moins que les hommes pour un travail égal
- chaque jour, 8 500 enfants et jeunes sont infectés par le VIH
- de 50 à 60 millions d'enfants âgés de 5 à 14 ans travaillent dans des conditions dangereuses
- sur dix personnes tuées dans les guerres actuelles, neuf sont des civils et la plupart sont des femmes et des enfants



Le terme « droits fondamentaux » couvre à la fois les droits matériels et civils. Leur incorporation sous une rubrique accentue le fait qu'ils sont liés et indivisibles.

**On peut définir les droits fondamentaux comme « les droits des individus au pouvoir, aux moyens et à l'accès aux ressources de base nécessaires pour leur permettre de participer à leur société et d'apporter des changements positifs à leur existence. »**

**On peut définir la responsabilité comme « une prise de conscience de notre rôle de citoyens et des décisions que nous prenons quant à notre mode de vie – en tant que consommateurs, membres de la famille et de la communauté – pour ne pas contribuer à l'injustice, et quant à l'amélioration des conditions de vie pour nous et pour les autres. »**

« Developing Rights : Teaching Rights and Responsibilities ages 11-14 » mars 1998,  
par Sheila Harding et Rob Union (Oxfam Publication)

Les concepts des droits et des responsabilités sont contenus implicitement dans la Promesse et la Loi d'origine. La Loi met en relief d'importants aspects de la justice morale, et le fait de se référer à ces exigences comme à une « loi » accentue leur caractère obligatoire et leur importance. En faisant notre Promesse nous acceptons toutes de respecter cette Loi et c'est notre unité dans cette Promesse qui veille à ce que nous reconnaissons nos responsabilités envers les autres tout autant que notre droit à la justice morale.

La sensibilisation aux droits fondamentaux universels aide chacun à assumer de manière active et positive la responsabilité de la revendication des droits pour soi et pour autrui. Même dans les pays où la majorité n'a pas à lutter pour ses droits, il ne faut pas considérer ces droits comme allant de soi car la situation pourrait changer. Les personnes qui sont conscientes de leurs droits ont plus de chances de devenir des citoyens actifs et efficaces.

L'AMGE a choisi « *Nos droits, nos responsabilités* » pour son thème triennal parce que nous pouvons jouer un rôle significatif dans l'éducation de la jeunesse, des filles et des jeunes femmes en particulier. Nous donnons aux jeunes les moyens de s'attaquer avec efficacité à la question des droits et d'observer la démocratie dans tous les aspects de leur vie. Des activités ont été élaborées pour aider les jeunes à considérer leurs droits et leurs responsabilités en tant qu'individus et que membres de la communauté locale et mondiale. Elles encouragent à se pencher sur la manière dont les actions et les attitudes affectent des tiers.

« *Nos droits, nos responsabilités* » va au-delà de la simple connaissance de nos droits, c'est aussi le fait de croire que nous les méritons. Ce thème explore comment garantir ces droits et reconnaître quand ils sont refusés ou ébranlés. Il nous aide à étudier les droits des autres et la manière dont nous pouvons les maintenir.

Le but désiré est d'aller au-delà des droits pour se pencher sur les responsabilités. Nos droits en tant que citoyens s'accompagnent de responsabilités – veiller à ce que nos droits ne soient pas érodés et aussi à ce que nous soutenions les droits d'autrui. Apporter notre contribution aux communautés dans lesquelles nous vivons, dans un esprit de bonne citoyenneté et d'harmonie sociale, fait aussi partie de nos responsabilités.

Mais le résultat recherché par-dessus tout, c'est que les guides et les éducatrices comprennent leurs droits et leurs responsabilités et renforcent leur respect d'elles-mêmes. C'est une expérience porteuse d'autonomie pour tous les jeunes qui ont souvent l'impression que leurs opinions et leurs contributions potentielles sont mises à l'écart ou négligées en raison de leur âge. C'est aussi une expérience particulièrement précieuse pour les filles et les jeunes femmes que l'on encourage souvent à se considérer comme des personnes qui fournissent des services et des soins ou, pire encore, des objets d'admiration et de possession plutôt que comme des personnes dotées de droits et de potentiel.



Il est important pour les jeunes d'établir le lien entre les droits et les responsabilités sur leur parcours de détermination de leurs propres valeurs, de leur sens du bien et du mal et de leurs engagements. L'essence de ce que certains appelleraient le devoir est incarnée dans ce concept de responsabilité. Il ne s'agit pas d'un devoir imposé de l'extérieur mais d'un devoir déterminé par la personne et ses valeurs et croyances personnelles. En ce sens, il s'agit d'un devoir à l'égard de soi-même et d'autrui.

La participation à la prise de décision est un autre important aspect des droits et des responsabilités. Elle requiert une attitude responsable qui tient compte :

- du point de vue d'autrui
- de la recherche d'informations complémentaires
- du changement ou de la modification de son point de vue si besoin est
- de la nécessité de peser les effets probables de chaque alternative
- de la nécessité de prendre sa décision et d'en accepter la responsabilité.

Il est difficile de douter, en ce début du 21<sup>e</sup> siècle, que le manque de compréhension et de respect mutuels entre les individus offre un terrain fertile à la montée de la méfiance, de la crainte et même de la haine. L'AMGE est l'une des quelques organisations capables de faire la démonstration inverse de ce processus. Nos programmes d'éducation non formelle et d'échanges n'encouragent pas seulement la compréhension et la tolérance. Ils cimentent aussi le respect, le soutien mutuel et l'amitié. Nous pouvons donner l'exemple. Nous pouvons faire beaucoup pour soutenir « l'écoute ». Nous pouvons faire beaucoup pour promouvoir la négociation, le compromis et la considération des autres dans *le droit de vivre en paix*.

## Démarrage : lignes directrices pour les responsables

L'AMGE a mis au point des activités afin de faciliter l'exploration des droits et des responsabilités exposés ci-après. Elles sont présentées dans six dossiers explorant chacun un aspect particulier du thème. Ces six aspects font partie d'un tout, ont chacun leur importance et s'enchaînent. Certaines activités ont été insérées dans un dossier mais pourraient facilement appartenir à plusieurs.



Les notes ci-après offrent une description générale des six aspects. En les parcourant, pensez à leur rapport avec la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, résumées aux annexes I et II.



## LE DROIT D'ÊTRE MOI

Chacun est un être individuel et unique. De nombreuses influences comme le milieu familial, la culture, les expériences, les intérêts et les compétences nous forment tous. Chacun a le droit d'être lui-même et devrait être fier de ce qu'il est, libre d'exprimer son individualité de diverses manières. C'est la diversité des peuples et des cultures qui fait la richesse du monde. La compréhension des différentes cultures débouche sur une plus grande tolérance et une paix plus étendue parce qu'elle nous permet de reconnaître que chacun exprime son individualité de manière très différente. En considérant cet aspect du thème, nous devons toujours nous rappeler que dans certaines cultures le groupe est considéré plus important que l'individu. Une compréhension plus approfondie des autres cultures nous révèle aussi que les stéréotypes ne représentent pas tout le tableau.

Nous pouvons amorcer notre travail sur cette question en explorant notre propre individualité, puis en nous interrogeant sur la manière d'obtenir le meilleur de chacun et sur les liens entre ce que nous avons découvert et le Mouvement des Guides et des Éclaireuses. Le droit d'être moi, c'est être moi-même et aussi ne pas porter de jugement. C'est le droit d'être différent, tant que l'on est responsable. C'est la détermination de ce que ces responsabilités sont pour soi mais aussi pour la famille, les amis, les groupes et la communauté.

C'est aussi un thème qui traite du passé qui nous a formés, de l'avenir et de ce qu'il nous réserve. La plupart des gens ont une idée de ce qu'ils veulent faire et être. Ceci devrait être fonction de ce qui est important pour eux en tant qu'individus plutôt que de la nécessité d'être comme les autres. Chacun a un rôle à jouer dans le monde.

### Questions à débattre :

- *Quelles sont ou quelles ont été les influences les plus importantes de votre vie – sont-elles génétiques et héritées ou relèvent-elles de votre éducation ?*
- *Quelles sont les suppositions fréquentes des gens à votre égard et qui, selon vous, sont fausses ? Reposent-elles sur un stéréotype quelconque ?*
- *Quels groupes de personnes avez-vous tendance à stéréotyper ?*
- *Que voulez-vous faire et être ? Et qui peut vous aider à atteindre ce but ?*
- *Quel rôle le Mouvement des Guides et des Éclaireuses peut-il et doit-il jouer pour aider les personnes à atteindre leur potentiel ?*
- *Comment les responsabilités à l'égard de la famille, des amis et de la communauté s'insèrent-elles dans un thème consacré à l'individu ?*
- *Pouvez-vous donner un exemple des conflits qui existent parfois entre vos désirs et vos responsabilités envers la famille et les amis ? Comment les résoudre ?*

Ces questions peuvent aussi servir de base à l'élaboration d'activités.

## LE DROIT D'ÊTRE ENTENDU

Dans l'idéal, chacun a le droit à ses propres convictions et est libre de les exprimer, mais nous savons que dans certaines situations la liberté d'expression est impossible. En même temps, il est important de respecter le point de vue des autres. Ceci est fondamental à la démocratie et aux valeurs démocratiques.

Tous les citoyens ont droit à la liberté d'opinion. Parfois, cependant, les « droits » d'une personne se heurtent aux « droits » d'une autre. Comment une personne peut-elle exercer son droit sans empiéter sur celui d'une autre ? Il est important de se souvenir que dans l'exercice de nos droits nous devons éviter de piétiner la liberté des autres.



*Le droit d'être entendu, c'est défendre son point de vue, pouvoir identifier des manières appropriées de le présenter sous forme d'un argument cohérent et le réviser à la lumière de nouvelles informations. Il peut être important de s'en tenir à ses convictions et à ses opinions, même quand on est confronté à une opposition. La capacité, toutefois, de changer d'avis à la lumière de faits nouveaux peut être également une force. Et pour persuader les autres de notre manière de penser, il nous faut recourir à la négociation et apprendre à influencer autrui.*

Ce droit, c'est aussi la recherche d'une meilleure manière de nous exprimer auprès de notre famille, de nos amis et de la communauté dans laquelle nous vivons. C'est aussi comprendre les principes de la démocratie et la manière dont ils peuvent être appliqués au quotidien.

L'un des aspects les plus importants de la démocratie, c'est l'apprentissage de la vie collective d'une manière apte à promouvoir la paix, l'harmonie, le respect humain et la compréhension. La démocratie, c'est le respect de la dignité humaine et de la justice.

### Questions à débattre :

- *Comment votre aptitude à exprimer vos sentiments varie-t-elle selon que vous êtes à la maison, dans votre classe à l'école, avec votre troupe/unité de guides ou éducatrices ?*
- *Pourquoi y a-t-il une différence ?*
- *Pensez à une personne avec qui vous trouvez difficile/facile de parler ouvertement. Donnez-en les raisons.*
- *Pensez à quelqu'un avec qui vous vous disputez beaucoup – donnez-en les raisons.*
- *Comment vous comportez-vous quand vous n'êtes pas d'accord avec le point de vue de quelqu'un ? Pourquoi vous comportez-vous de cette façon et pourriez-vous améliorer votre approche ?*
- *Réfléchissez à l'opportunité de dire certaines choses – dites-vous parfois ce que vous pensez au mauvais moment ? Donnez un exemple.*
- *Quand jugez-vous parfois qu'il est préférable de ne rien dire ? Pourquoi agissez-vous ainsi ? S'agit-il d'un non-respect de vos droits ou simplement d'une attitude responsable face à la situation ?*
- *Discutez des principes de la démocratie et de la manière dont ils affectent les individus, les communautés et les nations.*

Ces questions peuvent aussi servir de base à l'élaboration d'activités.

## LE DROIT D'ÊTRE HEUREUX

Tout le monde fait face dans la vie à des problèmes et à des situations difficiles qui, en fonction du point de vue de l'individu, sont source d'accablement ou représentent un défi. Certains continuent d'être heureux en dépit d'importantes difficultés parce qu'ils sont déterminés à voir l'aspect positif des événements et à se souvenir de leurs atouts.

On peut décrire le bonheur comme un sentiment ou une expression de joie. Il n'est pas mesurable. Il est largement accepté que la recherche du bonheur est à la racine du comportement humain dans son ensemble. L'aptitude au bonheur est un don merveilleux que chacun peut développer et partager avec les autres par ses actions. Qu'est-ce qui fait le bonheur ? On dit que, pour la plupart, le bonheur vient de la présence d'un bon réseau solidaire de parents et d'amis. Ce réseau est important parce qu'il nous offre un groupe de personnes avec lesquelles nous entretenons des rapports sur un plan individuel. Le bonheur peut aussi venir du fait :

- de faire quelque chose d'utile et de se sentir apprécié par son entourage
- de se sentir accepté et aimé
- de faire un travail que l'on aime, qui apporte un sentiment de satisfaction et de responsabilité
- de poursuivre un intérêt précis



- de jouir d'une bonne santé
- de pouvoir satisfaire les besoins fondamentaux de l'existence comme la sécurité, d'avoir de quoi se nourrir, un abri et l'absence de mauvais traitements.

Pourtant, beaucoup de personnes affrontent les difficultés et la maladie avec le sourire. Pourquoi ? Qu'est-ce qui fait la résistance d'une personne et lui permet de voir les aspects positifs de l'existence ?

*Le droit d'être heureux* fait appel à une réflexion sur ce qui nous apporte le bonheur et sur les décisions à prendre pour obtenir ce bonheur. Le bonheur est lié aux responsabilités.

Le bonheur est une idée évasive. Pourtant, de nombreux individus, familles, voire des sociétés, sont affligés par un sentiment croissant d'insatisfaction à l'égard de leur vie – pourquoi en est-il ainsi et que pouvons-nous faire pour aider, en tant que guides et éclaireuses ?

### Questions à débattre :

- *Qu'est-ce qui vous rend heureux ?*
- *Qu'est-ce qui vous rend malheureux ?*
- *Avons-nous le droit d'agir comme bon nous semble si cela nous rend heureux ? Sinon, pourquoi pas et que pouvons-nous faire quand nous avons le sentiment d'un conflit ?*
- *Est-il possible de créer un sentiment de bonheur simplement en le souhaitant ?*
- *Y a-t-il certaines personnes pour lesquelles vous vous efforcez toujours d'être heureux ? Pourquoi ?*
- *Avez-vous jamais fait semblant d'être plus malheureux que vous ne l'étiez véritablement à propos de quelque chose afin d'obtenir ce que vous vouliez ?*
- *Y a-t-il quelque chose dans votre vie qui vous chagrine et que vous pourriez changer ? Faites des projets afin d'apporter les changements souhaités.*
- *Y a-t-il un point quelconque sur lequel quelqu'un pourrait vous aider – qui et comment obtenir son aide ?*
- *Pouvez-vous réfléchir à des moyens de rendre votre famille, ou un(e) ami(e) spécial(e) plus heureux(x)se ?*
- *Est-ce que « s'efforcer d'être heureux » donne vraiment des résultats ? Essayez pendant une journée et discutez des résultats avec le groupe.*

Ces questions peuvent également servir de base à l'élaboration d'activités.

## LE DROIT DE TRAVAILLER ENSEMBLE

Faire partie d'un groupe ou d'une équipe procure un sentiment particulier. Les groupes et les équipes qui fonctionnent bien reposent sur la confiance, le respect et un sentiment d'appartenance. Ce sentiment d'appartenance est important pour nous tous, car nous sommes des « êtres sociaux » qui apprécient la compagnie et la société des autres. On retrouve le travail, l'action et la vie en groupe dans chaque pays et chaque culture, même si certaines sociétés tendent plus que d'autres vers la vie et le travail collectifs. Quelles que soient les coutumes sociales locales, il est évident que le travail d'équipe peut apporter des bienfaits considérables. Il permet de partager des compétences, de se soutenir mutuellement et d'accomplir davantage. Il permet aussi d'acquérir le respect et d'obtenir un sentiment accru de réalisation. Des amitiés profondes et durables se développent souvent à la suite d'un travail d'équipe. Il favorise un sentiment de protection et de sécurité. Un effort concerté de la part d'un grand nombre (même s'ils sont souvent très dispersés dans le monde) est parfois la seule manière d'apporter des changements positifs.

Parfois, cependant, le travail en groupe présente des défis considérables faisant appel à la patience, la tolérance et la détermination, particulièrement en l'absence de tout choix sur le groupe comme à l'école, dans les clubs, même dans sa propre famille. Apprendre à travailler avec les autres est extrêmement utile. Réfléchissez comment le fait d'être une guide ou éclaireuse vous aide à cet égard.



## Questions à débattre :

- À quels groupes ou équipes appartenez-vous ? Qu'attendez-vous du fait de leur appartenir ?
- Quelles sont les caractéristiques d'une bonne équipe ?
- Les personnes dotées de personnalités différentes peuvent-elles malgré tout travailler en équipe ? Pouvez-vous donner des exemples ?
- Réfléchissez à une bonne ou à une mauvaise équipe dont vous avez été membre ? Expliquez-en la réussite ou l'échec ?
- Que signifie le fait d'être une guide ou éclaireuse sur le plan de l'aptitude à souder une équipe ?
- Pouvez-vous partager cette aptitude avec votre famille, vos amis et la communauté élargie ?
- Réfléchissez à l'un des groupes locaux ou mondiaux qui ont uni leurs efforts pour apporter des changements. Qu'ont-ils changé et comment y sont-ils parvenus ?
- Pensez à un changement que vous pourriez apporter en formant un groupe ou une équipe de personnes pour le réaliser.

Ces questions peuvent également servir de base à l'élaboration d'activités.

## LE DROIT D'APPRENDRE

L'apprentissage commence dès la naissance et se poursuit tout au long de la vie. L'apprentissage n'est pas seulement une activité basée à l'école. Au cours des dernières années, on a assisté à la reconnaissance accrue des bienfaits de **l'éducation informelle** et **non formelle** sans voir diminuer l'importance de **l'éducation formelle**. Il est utile de comprendre ces distinctions et de prendre conscience du fait que nous apprenons tout au long de notre vie.

<i>Éducation formelle</i>	<i>Système éducatif hiérarchisé, chronologique, qui va de l'école primaire jusqu'aux institutions universitaires.</i>
<i>Éducation informelle</i>	<i>Processus par lequel chacun acquiert les attitudes, les valeurs, les compétences et les savoirs, à partir de l'expérience quotidienne, sous l'influence de la famille, des amis, des camarades, des médias et des autres facteurs qui modèlent l'environnement social.</i>
<i>Éducation non formelle</i>	<i>Activité éducative organisée en dehors du système officiel, qui est destinée à une clientèle bien définie et orientée vers des objectifs éducatifs précis.</i>

(L'Éducation des Jeunes – Une déclaration à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle)

Chacun a des capacités et le droit de continuer d'apprendre et d'acquérir de nouvelles compétences et de nouveaux savoirs. Le développement autonome et la croissance continue ne concernent pas uniquement les possibilités qui nous sont offertes mais aussi celles que nous déterminons pour nous-mêmes. L'amour de la connaissance peut aider à renforcer le respect de soi et à se créer une vie remplie de sens. Réfléchissez au Mouvement des Guides et des Éclaireuses dans ce contexte, à la fois sur le plan de ce qu'il vous offre et de ce qu'il peut vous aider à offrir aux autres.



## Questions à débattre :

- *Pensez aux différents environnements de l'apprentissage – quel genre de choses apprenez-vous dans chacun et apprenez-vous de manière différente ?*
- *Qu'est-ce qui caractérise ce que vous apprenez en tant que guide ou éclaireuse et la manière dont vous apprenez ?*
- *Pensez-vous que certains ont acquis une mauvaise attitude à l'égard de l'apprentissage ? Pourquoi ? Que peut-on faire pour les aider ?*
- *Qu'avez-vous vraiment aimé apprendre et pourquoi ? Était-ce la matière elle-même ou la façon dont elle était enseignée ?*
- *Qu'avez-vous appris aujourd'hui ?*
- *Quels savoirs ou compétences pouvez-vous partager ?*
- *Est-il possible d'apprendre à apprendre ? Comment pouvez-vous aider les autres dans ce domaine ?*
- *Quel nouvel apprentissage voudriez-vous envisager ?*

Ces questions peuvent servir de base à l'élaboration d'activités.

## LE DROIT DE VIVRE EN PAIX

De tous les thèmes abordés par les dossiers d'activité, *le droit de vivre en paix* est celui qui provoque le plus fort sentiment d'impuissance. Que peut faire une personne, à elle seule, pour prévenir les guerres entre pays, l'hostilité entre voisins, les chamailleries entre amis et les disputes entre membres de la famille ? Nous nous tenons à l'écart de ces scénarios parfois effrayants, pour éviter d'être blessés ou de nous sentir impuissants. Il semble parfois inconcevable que nous puissions agir pour empêcher des personnes en colère de crier ou de se battre ou pour prévenir des actes terrifiants. Sous bien des aspects, il semble juste que nous n'ayons pas à intervenir. Pourtant, nous nous sentons responsables et nous sommes conscients du fait que nous ne pouvons nous contenter de les ignorer. Il en est ainsi, parce que le conflit se déroule dans notre foyer et nous concerne directement, ou dans notre pays et affecte nos chances et notre liberté, ou simplement parce que le conflit se déroule dans notre monde et affecte notre conscience globale.

Cependant, comment l'individu aide-t-il à construire un monde de paix et prend-il au sérieux les responsabilités qui découlent du droit de vivre en paix ? Ce dossier d'activité est conçu pour vous aider à réfléchir à cette question et à trouver des façons efficaces de garantir vos droits et d'aider à protéger les autres des souffrances, des disputes, de l'agression et de la guerre.

## Questions à débattre :

- *De quels conflits mondiaux êtes-vous conscient ? Quelles en sont les raisons ?*
- *Quelles sont les similarités et les différences entre les petits conflits que vous avez avec les membres de votre famille et vos amis et ceux qui divisent les nations et entraînent les guerres ?*
- *Pourquoi est-il si difficile pour les gens de voir le point de vue de l'autre ?*
- *Les individus, voire des nations entières, sont parfois surpris des mauvais sentiments qu'ils ont provoqués ? Comment cela arrive-t-il et pouvez-vous fournir des exemples ?*
- *Que faites-vous quand vous vous disputez avec quelqu'un ? Dans quelle mesure est-ce difficile ? Comment pourriez-vous changer ce comportement ?*

Ces questions peuvent également servir de base à l'élaboration d'activités.

Les activités contenues dans chaque dossier facilitent le développement d'un esprit critique constructif et l'acquisition de compétences sociales. Elles aident chacun à comprendre le cadre des droits qui l'affectent. Elles indiquent aussi comment obtenir tous les droits qui sont les siens, comment reconnaître la responsabilité d'assistance aux autres et comment agir dans ce domaine.



Chaque dossier renferme des informations et des activités qui aideront les responsables et les membres à soutenir les jeunes dans leur apprentissage et leur acquisition de droits pour eux et pour les autres. Les possibilités d'initiatives locales sont également considérables, les dossiers n'offrant que des conseils. Chacun est libre d'adapter les activités aux circonstances locales ou de contribuer de nouvelles idées ou nouvelles manières de faire les choses. On encouragera les membres à entreprendre des activités provenant de chacun des six dossiers. Ces activités peuvent servir aux guides et éclaireuses ou à d'autres groupes avec lesquels vous travaillez.

## Notes sur le partenariat

L'AMGE explore la possibilité de travailler en partenariat avec une série d'organisations qui travaillent déjà sur cette question, comme l'UNICEF, l'UNESCO et Soroptimist International. La question des droits et responsabilités a également figuré à l'ordre du jour international, particulièrement aux Nations Unies et dans le cadre du Mouvement mondial pour les enfants. Nous vous tiendrons au courant de la manière dont ces partenariats se développent et de ce qu'ils ont à vous offrir sur le plan d'un supplément de ressources et d'idées.

Souvenez-vous également que vous pouvez découvrir localement des partenaires utiles. C'est une grande réussite que de trouver des moyens de faire participer d'autres organisations et de renforcer leur enthousiasme.

## Idées de publicité

Nous aimerions faire connaître au plus grand nombre possible le travail que nous accomplissons pour aider les jeunes à comprendre leurs droits et leurs responsabilités. Ceci est important, car le profil de l'AMGE et du Mouvement des Guides et des Éclaireuses s'en trouve rehaussé, tout autant que celui des questions concernées. Ce genre de publicité aide à informer le public que nous appartenons à une organisation active, actuelle et capable de s'exprimer, qui honore les droits et les responsabilités des jeunes et représente une force importante et positive dans le monde d'aujourd'hui. Beaucoup ont une perception dépassée du Mouvement des Guides et des Éclaireuses. Nous pouvons obtenir leur respect en leur faisant connaître les guides et éclaireuses d'aujourd'hui et certaines de nos réalisations remarquables.

La publicité revêt des formes différentes, qu'il s'agisse de la rédaction d'articles pour des journaux et des magazines, de l'invitation d'attachés de presse à une manifestation ou de la rédaction par vos soins d'un communiqué de presse. Elle peut consister également à envoyer des informations et des invitations à des personnes influentes du gouvernement local et d'autres organisations locales pertinentes. C'est aussi faire participer parents, enseignants et autres personnes à vos activités. Vous pouvez, selon les besoins, extraire des éléments de ce document d'introduction et des dossiers d'activité afin de produire des dépliants d'information ou communiqués de presse.

## Registre des activités

Il est toujours satisfaisant de se repencher sur le travail accompli, c'est pourquoi nous encourageons tous les membres à conserver un registre visuel de tout ce qui a été réalisé sous chaque thème. Une feuille divisée en six parties sera fournie avec chaque dossier d'activité et pourra être photocopiée. Les membres pourront s'en servir pour rédiger ou dessiner ce qu'ils ont fait et se constituer ainsi un dossier personnel. Ou se constituer un carnet contenant les projets et réalisations accomplis au cours de la période du thème.



## Que souhaite accomplir l'AMGE avec ce thème ?

Grâce à ce thème, les Organisations nationales proposent à leurs membres de s'engager dans d'importantes questions contemporaines qui affectent la vie des gens. Nous espérons que par son intermédiaire les Organisations nationales:

- Éduqueront leurs adhérents et d'autres membres du public dans le domaine des droits et des responsabilités qui est la base de la Promesse et de la Loi.
- Influenceront d'autres personnes à agir de manière positive sur des questions concernant les droits et les responsabilités.
- Interviendront au niveau de la facilitation en assumant un rôle de plaidoyer chaque fois que l'occasion se présente.
- Amélioreront/modifieront l'image du Guidisme/Scoutisme féminin auprès du public et la manière dont il est perçu par lui.
- Utiliseront ce thème comme un outil de promotion, à la fois interne et externe, de ce que cela signifie de contribuer à la création d'un monde meilleur.
- Se serviront de ce thème pour se connecter à des questions réelles et promouvoir des valeurs et des attitudes positives.
- Mettront en lumière les questions fondamentales sur lesquelles l'AMGE devrait se concentrer au niveau international.



## Annexe I : Sommaire des accords relatifs aux droits essentiels

### Codes des droits

#### SOMMAIRE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

1. Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.
2. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la Déclaration, sans distinction aucune de race, de couleur, de sexe ou de religion.
3. Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.
4. Nul ne sera tenu en esclavage.
5. Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.
6. Chacun a droit à la reconnaissance de sa personnalité juridique.
7. Tous sont égaux devant la loi.
8. Toute personne a droit à un recours effectif contre les actes violant les droits qui lui sont reconnus par la loi.
9. Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.
10. Toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement.
11. Toute personne est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie.
12. Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires.
13. Toute personne a le droit de circuler librement.
14. Toute personne a le droit de chercher asile.
15. Tout individu a droit à une nationalité.
16. Toute personne a le droit de se marier.
17. Toute personne a droit à la propriété.
18. Toute personne a droit à la liberté de penser.
19. Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression.
20. Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association.
21. Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays.
22. Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale.
23. Toute personne a droit au travail.
24. Toute personne a droit au repos et aux loisirs.
25. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être.
26. Toute personne a droit à l'éducation.
27. Toute personne a droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté.
28. Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que ces droits puissent trouver plein effet.
29. L'individu a des devoirs envers la communauté et le devoir de respecter les droits et libertés d'autrui.
30. Aucune disposition de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant un droit quelconque à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.



## Annexe II : Sommaire des accords relatifs aux droits essentiels

### Codes des droits

## SOMMAIRE DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

### Les principes fondamentaux

Il y a trois principes essentiels qui, selon la Convention, sont à considérer chaque fois qu'une décision est prise concernant les enfants ou qu'une action est prise qui pourrait les affecter. Les voici :

- La non-discrimination. Tous les droits s'appliquent à tout enfant, indépendamment de toute considération de race, de sexe, de religion, de langue, d'incapacité ou de situation familiale.
- Intérêt supérieur de l'enfant. Toute décision concernant un enfant doit tenir pleinement compte de l'intérêt supérieur de celui-ci.
- Opinion de l'enfant. L'enfant a le droit, dans toute question ou procédure le concernant, d'exprimer son opinion et de voir cette opinion prise en considération.

### Autres droits

On peut les répartir en trois catégories :

#### La personne

*Tous les enfants ont droit :*

- À un nom et une nationalité.
- À la liberté d'expression, de pensée, de conscience et de religion.
- À la liberté d'association, le droit de se réunir et d'adhérer à des organisations.
- À la protection de la vie privée.
- À l'accès à l'information, y compris l'information les concernant.

#### Les services

*Tous les enfants ont droit :*

- Aux soins physiques et médicaux.
- À l'éducation.
- À un niveau de vie adéquat.
- À un environnement propre, sûr et sain.
- À diverses activités de loisirs.
- Il faut aider les enfants handicapés à vivre une vie pleine et active et aussi indépendante que possible.

#### La protection

*Tous les enfants ont droit :*

- À la protection contre les mauvais traitements et l'abandon.
- À la protection contre les drogues dangereuses.
- À la protection contre l'exploitation sexuelle, la vente, la traite ou l'enlèvement.
- À la protection contre un travail comportant des risques pour eux ou susceptible de leur nuire ou encore inadapté à leur âge.
- De se défendre s'ils sont accusés de commettre un crime.
- D'être traités avec respect et, s'ils sont en détention, de recevoir un traitement approprié à leur âge.
- À la protection en temps de guerre. Aucun enfant de moins de quinze ans ne sera enrôlé dans les forces armées.

